



CHAMPIONNATS NATIONAUX CANADIENS 2026 : PIÉGE INTERNATIONAL

Du 29 juillet au 2 août 2026

Centre international de tir sportif de Toronto
Pan Am Range, Cookstown, Ontario, Canada

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toutes les informations sont disponibles sur le site web suivant :
<https://www.sfc-ftc.ca/competitions/national-championships/>

Une préinscription est requis.

Date limite : Vous DEVEZ vous inscrire en ligne AVANT le mercredi 15 juillet 2026 à 13 h 00 HNE.

TORONTO
INTERNATIONAL
SPORT SHOOTING CENTRE

OITA
ONTARIO OLYMPIC TRAPSHOOTING ASSOCIATION

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada



Bienvenue aux **Championnats internationaux canadiens de tir au pigeon d'argile 2026** au Centre international de tir sportif de Toronto à Cookstown, en Ontario, organisés par l'Ontario Olympic Trapshooting Association (OOTA) en partenariat avec la Fédération de tir du Canada (FTC) et le Toronto International Trap & Skeet Club Ltd. (TITSCL).

Le Toronto International Sports Shooting Centre est une installation héritée des Jeux panaméricains et est désigné par la Fédération de tir du Canada comme centre national d'entraînement et de haute performance.

Nous sommes fiers d'accueillir ce prestigieux championnat, qui offre aux athlètes la possibilité de viser l'excellence dans les sports de tir au carabine. Nous adressons nos sincères remerciements aux nombreux bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps, de leur expertise et de leur travail acharné pour rendre possible cette importante compétition. Nous remercions tout particulièrement les membres du comité organisateur, de l'OOTA et du TITSCL.

Les Championnats canadiens internationaux de tir au pigeon d'argile 2026 sont ouverts à tous les athlètes canadiens, que vous visiez la sélection de l'équipe nationale ou que vous participiez pour l'expérience. Nous sommes également heureux d'accueillir des concurrents internationaux.

Merci de vous joindre à nous pour les Championnats internationaux canadiens de tir au pigeon d'argile 2026. Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour le dîner du vendredi 31 juillet 2026. Nous souhaitons bonne chance et bon tir à tous les concurrents.

Brett Natrass
Président – OOTA

Terry Dillon
PDG – FTC

Colin Grover
Directeur Shotgun – FTC



Programme des événements

Samedi 25 juillet	Entraînement ouvert
Dimanche 26 juillet	Épreuve Coast2Coast (inscription à 9 h, départ à 10 h)
Lundi 27 juillet	Entraînement ouvert
Mardi 28 juillet	Entraînement ouvert
Mercredi 29 juillet	PET
Jeudi 30 juillet	75 cibles
Vendredi 31 juillet	50 cibles (réunion/rencontre sociale et dîner)
Samedi 1er août	75 cibles
Dimanche 2 août	50 cibles, plus les finales

Informations générales

- 1. INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE** (*aucune inscription sur place ne sera acceptée*) :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : mercredi 15 juillet 2026 à 13 h (heure de l'Est)

Inscription en ligne :

<https://www.sfc-ftc.ca/competitions/national-championships/>

Maximum de 48 athlètes. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Le paiement en ligne doit être reçu avant que votre inscription puisse être confirmée.

Enregistrement

Veillez vous enregistrer au **bureau d'inscription** du stand de tir, avant le tir, aux jours et heures indiqués sur place. Les dossards des concurrents seront remis lors de l'inscription.

Épreuve par équipes mixtes (incluse dans les frais d'inscription) :

L'épreuve par équipes mixtes de 2 personnes sera déterminée après les 125 premières cibles. Il s'agit d'une épreuve amusante sans frais supplémentaires. Les équipes seront formées en jumelant les hommes canadiens ayant obtenu les meilleurs scores avec les femmes canadiennes ayant obtenu les scores les plus bas afin de créer le plus grand nombre possible d'équipes équilibrées. Le classement final des équipes sera basé sur les scores combinés des deux athlètes sur 250 cibles chacun, pour un score total par équipe sur 500.

2. Lieu

L'adresse de l' Toronto International Sports Shooting Centre :

Toronto International Trap & Skeet Club
5206 5th Side Road, Cookstown, ON L0L 1L0

Lien vers Google Maps : <https://goo.gl/maps/3ZZx6>

Le Toronto International Sports Shooting Centre est situé à seulement 45 minutes de l'aéroport international de Toronto.

3. Hébergement

Le Centre international de tir sportif de Toronto à Cookstown se trouve à environ 15-20 minutes de Barrie, en Ontario. Il existe de nombreux hôtels dans les environs :

- **Nottawasaga Inn Resort & Conference Centre** (à environ 7 minutes du stand de tir)
Highway 89, Alliston, ON, L9R 1A4
(705) 435-5501
Numéro gratuit : 1-800-669-5501
www.nottawasagaresort.com
- **Hampton Inn & Suites by Hilton Barrie**
74 Bryne Drive, Barrie, Ontario, L4N 9Y4
705-719-9666
<http://hamptoninn3.hilton.com/en/hotels/ontario/hampton-inn-and-suites-by-hilton-barrie-ONTBRHX/index.html>
- **Allure Hotel & Conference Centre, Ascend Hotel Collection**
20 Fairview Rd, Barrie, ON L4N 4P3
(705) 728-6191
<http://www.hibarrie.ca>
- **BEST WESTERN Royal Oak Inn**
35 Hart Drive, Barrie, ON L4N 5M3
705-721-4848
http://book.bestwestern.com/bestwestern/CA/ON/Barrie-hotels/BEST-WESTERN-Royal-Oak-Inn/Hotel-Overview.do?propertyCode=66053&cm_mmc=BL- -Google- -GMB- -66053
- **Days Inn by Wyndham Barrie**
55 Hart Drive, Barrie, ON, CA, L4N 5M3
705-734-9500
<https://www.wyndhamhotels.com/en-ca/days-inn/barrie-ontario/days-inn-barrie-ontario/overview>
- **Super 8 Barrie Hotel**
441 Bryne Drive, Barrie, ON L4N 6C8
(705) 814-8888
<https://www.wyndhamhotels.com/super-8/barrie-ontario/super-barrie/overview?CID=LC:SE::GGL:RIO:National:14675&iata=00065402>
- **Monte Carlo Inns – Barrie Suites**
81 Hart Dr, Barrie, ON L4N 5M3
(705) 734-0070
<https://www.montecarloinns.com/barrie-suites>

4. Transport

Les athlètes sont responsables d'organiser leur propre transport depuis et vers le NOUVEAU stand de tir des Jeux panaméricains. Des voitures de location sont disponibles à l'**aéroport international de Toronto**, à Mississauga, en Ontario :

- **National Car Rental**, (905) 676-4000
https://www.nationalcar.ca/en_US/location-details/ca/yyzt01-toronto-intl-arpt.html
- **Alamo Rent A Car**, (888) 826-6893
<https://www.alamo.ca/en/car-rental-locations/ca/on/toronto.html>
- **AVIS**, 905-676-1100
<https://www.avis.ca/en/locations/ca/on/mississauga/yyz>
- **Dollar Rent A Car**, 905-673-8811
<https://www.dollar.com/us/en/location/canada/ontario/mississauga/yyz>

5. Restauration

- **SERVICE DE RESTAURATION SUR PLACE au Clubhouse pendant cet événement** (du mercredi 29 juillet au dimanche 2 août)

De plus, il existe de nombreux restaurants dans les environs de Cookstown, Innisfil et Barrie, offrant un large choix de plats et des expériences culinaires pour tous les goûts.

6. Adhésion à la FTC

Tous les concurrents DOIVENT être membres en règle de Fédération de tir du Canada ou devenir membres et être en mesure de fournir une preuve d'adhésion. **L'adhésion est obligatoire pour s'inscrire.**

7. Règles et règlements

Les Championnats internationaux canadiens de Piège 2026 se dérouleront conformément aux règles et règlements de l'ISSF, actuellement publiés sur le site web de l'ISSF à l'adresse www.issf-sports.org Il incombe aux athlètes et aux entraîneurs de se familiariser avec les règles actuelles de l'ISSF.

Le jury se réserve le droit de faire des exceptions aux règles, procédures et horaires si nécessaire (par exemple, format des finales). Tous les changements seront annoncés et affichés au stand de tir. L'arbitre en chef coordonnera avec le directeur de match la sélection d'un nombre approprié de membres du jury.

Tous les tireurs sont tenus de servir d'arbitres de touche ou de flancs. Si un athlète doit tirer au tour suivant, immédiatement après avoir assuré la fonction de flanc, il y aura au moins 20 minutes de pause entre la fonction de flanc et le tir. Si un athlète ne remplit pas sa fonction d'arbitre de touche alors qu'il est tenu de le faire, il sera pénalisé conformément aux règles de l'ISSF.

Un programme actualisé (avec les changements d'horaires ou les informations supplémentaires) sera affiché sur place.

Catégorie junior (règlement général de l'ISSF, règle 3.7.4.12).

Les athlètes resteront juniors jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 21.

Catégorie Master (définition canadienne)

Les athlètes doivent être âgés d'au moins 55 ans au début de la compétition.

Pour les athlètes transgenres, veuillez consulter la politique de la FTC relative aux personnes transgenres.

Le contrôle de l'équipement peut être effectué conformément aux règles et règlements de l'ISSF (9.4.1) à l'aide d'

des instruments approuvés.

Cibles : Le stand de Piège est équipé de cibles orange internationales fournies par un fabricant approuvé par l'ISSF (par exemple, Eurotarget ou Laporte).

Protestations : Les avertissements/sanctions seront prononcés conformément aux statuts, règles et règlements officiels actuels de l'ISSF. Les formulaires de protestation seront disponibles au bureau de l'arbitre en chef.

Les réclamations seront traitées par le jury. Le coût est de 50,00 \$ chacune. Les décisions du jury sont définitives.

Finales : Une décision sera prise et publiée sur le site Web de la SFC d'ici le 15 juin concernant les règles de l'ISSF qui seront en vigueur pour les finales. La disponibilité de la technologie nécessaire déterminera si les règles de l'ISSF entreront en vigueur le 1er janvier 2026 ou avant cette date. Seuls les citoyens canadiens ou les résidents permanents ayant la preuve de leur intention d'obtenir la citoyenneté canadienne seront admissibles à participer aux finales. Les juniors seront inclus dans les finales de toute épreuve à laquelle ils se qualifient.

Sécurité

Toutes les pratiques pertinentes en matière de sécurité des armes à feu seront respectées. Le non-respect des règles de sécurité ou des instructions des officiels ou du jury peut entraîner la disqualification et/ou l'expulsion.

Le port de lunettes de protection et d'écouteurs est obligatoire pour tous les concurrents et officiels présents sur les stands de tir pendant les épreuves. Toute urgence médicale doit être immédiatement signalée à un officiel de l' .

Les spectateurs, les visiteurs et les entraîneurs doivent suivre et respecter toutes les consignes de sécurité données par les officiels, les responsables de la sécurité du stand de tir et le personnel de l'installation. Le non-respect des consignes de sécurité peut entraîner l'expulsion de l'installation. Le TITSCL, l'OOTA, le comité d'organisation et la Fédération de tir du Canada ne seront pas responsables des objets perdus ou volés, ni des objets laissés au stand de tir pendant la compétition.

Code vestimentaire

Tous les concurrents, officiels, entraîneurs, bénévoles et toute autre personne impliquée dans cet événement doivent respecter le code vestimentaire de l'ISSF. **Les vêtements interdits comprennent** les jeans bleus, les vêtements de camouflage, les t-shirts sans manches, les shorts déchirés, tous les types de sandales, ainsi que les chemises ou pantalons comportant des messages non sportifs ou inappropriés.

Contrôles antidopage

Les athlètes et les officiels peuvent être soumis à des contrôles antidopage effectués par le Centre canadien pour le sport sans dopage, conformément aux règlements antidopage de l'ISSF et du Comité

international olympique. Le site Web Global DRO est une ressource à la disposition des athlètes : <https://www.globaldro.com/CA/search>

Code de conduite et d'éthique de la FTC

Tous les concurrents, entraîneurs, officiels, bénévoles et toute autre partie impliquée dans cet événement doivent respecter le code de conduite et d'éthique de la FTC.

La FTC a conclu un contrat avec ITP Sport pour agir en tant que tiers indépendant pour le tir au Canada en cas de problème. Veuillez consulter la page « Safe Sport » (Sport sécuritaire) sur le site Web de la FTC pour plus d'informations.

Tabagisme

Il est interdit de fumer dans les stands de tir, dans toute autre pièce fermée ou tente, OU sur les lignes de tir. Il est interdit de fumer dans les zones réservées aux spectateurs. Les fumeurs sont priés de s'éloigner des personnes en cours d'ion lorsqu'on leur demande. Il est uniquement permis de fumer dans le parking et dans des zones isolées, loin des autres personnes et du réservoir de propane sur place. Ces règles s'appliquent également à la cigarette électronique.

Formulaire de décharge de responsabilité des participants

Tous les participants doivent signer la décharge en ligne appropriée pour participer à cet événement. Veuillez noter que les parents/tuteurs de mineurs doivent signer la décharge de responsabilité (mineurs désignés par leur âge dans leur province ou pays d'origine).

8. Horaires

Date	Heure	Description
Samedi 25 juillet	De 10 h à 16 h	Formation ouverte
Dimanche 26 juillet	De 9 h jusqu'à la fin	Épreuve Coast2Coast, inscription à 9 h, début à 10 h, 75 cibles, remise des prix, max. 30
Lundi 27 juillet	De 10 h à 16 h	Formation ouverte
Mardi 28 juillet	De 10 h à 16 h	Formation ouverte
Mercredi 29 juillet	De 9 h jusqu'à la fin	Réunion des athlètes et entraînement pré-compétition (PET) - 75 cibles
Jeudi 30 juillet	De 9 h jusqu'à la fin	Jour 1 - 75 cibles
Vendredi 31 juillet	De 10 h jusqu'à la fin	Jour 2 - 50 cibles (<i>réception et dîner après l'événement</i>)
Samedi 1er août	De 9 h jusqu'à la fin	Jour 3 - 75 cibles
Dimanche 2 août	De 9 h jusqu'à la fin	Jour 4 - 50 cibles, finale féminine, finale masculine, remise des prix

Événements spéciaux

Mercredi 29 juillet	9:00 AM	Réunion des athlètes
Vendredi 31 juillet	Immédiatement après l'épreuve du jour 2	Réception et dîner

Heures de début : Veillez noter que les heures indiquées dans le calendrier sont provisoires. Comme pour tous les événements, des circonstances peuvent entraîner des retards. Les événements ne commenceront pas avant l'heure indiquée, mais peuvent commencer plus tard.

Entraînement non officiel/ouvert : Les partenaires d'entraînement autres que l'entraînement pré-événement (PET) coûteront 12,00 \$, à payer en espèces au terrain d'entraînement.

Munitions : Les munitions suivantes sont actuellement disponibles à l'achat sur place, au bureau principal du club-house (*sous réserve de modifications sans préavis*) :

- **RIO** - #7 ½, 24 g - 10 boîtes de 25 à 128,32 \$ + TVH = **145,00 \$/FLAT**
- **Fiocchi** - n° 7 ½, 24 g (1350 ft/s) - 10 boîtes de 25 à 132,74 \$ + TVH = **170,00 \$/FLAT**

9. Récompenses - Championnats internationaux canadiens de tir au pigeon d'argile 2026

Un seul (1) prix par athlète peut être décerné. Si un athlète est admissible à plus d'un (1) prix, le prix correspondant au meilleur classement lui sera décerné.

Tous les prix seront remis à l'issue de la compétition.

Le classement pour les classes A, B et C sera établi à partir du total des scores obtenus lors des deux premiers jours, sur les 125 premières cibles. Les concurrents seront classés du score le plus élevé au score le plus bas. Le classement A, B ou C sera déterminé en divisant les concurrents en trois groupes approximatifs, en commençant par le score le plus élevé.

Hommes
Champion canadien masculin en salle et médaillé d'or
Championne canadienne masculine open et médaillée d'argent
Médaille de bronze masculine canadienne
Femmes
Championne canadienne féminine en salle et médaille d'or
Championne canadienne junior et médaille d'argent
Médaille de bronze canadienne féminine
Juniors
Champion canadien junior en salle et médaille d'or
Champion canadien junior et médaille d'argent
Médaille de bronze junior canadienne
Maître (55+)
Champion canadien Master et médaille d'or
Champion canadien Master Open et médaille d'argent
Médaille de bronze canadienne Master
Classes (A, B, C)
Champion canadien de classe A et médaille d'or
Médaille d'argent de la classe A canadienne
Médaille de bronze au championnat canadien de classe A
Champion canadien de classe B et médaille d'or
Médaille d'argent canadienne de classe B
Médaille de bronze canadienne de classe B
Champion canadien de classe C et médaille d'or
Médaille d'argent canadienne de classe C
Médaille de bronze canadienne de classe C
Équipes mixtes
Champions canadiens par équipes mixtes et médailles d'or
Médailles d'argent par équipe mixte canadienne
Médailles de bronze canadiennes par équipe mixte
Para Champion
Champion hors pays

10. Informations supplémentaires

Permis pour les concurrents internationaux :

Pour plus d'informations et pour obtenir une « lettre d'invitation », veuillez envoyer un courriel à la Fédération de tir du Canada à l'adresse members@sfc-ftc.ca . Veuillez noter que les lettres d'invitation ne seront délivrées qu'après l'inscription à l'événement et le paiement intégral des frais.

Pour les visiteurs au Canada, veuillez consulter le site Web de la GRC à l'adresse suivante : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index-eng.htm> pour plus d'informations sur les conditions requises pour apporter des armes à feu au Canada.

11. Processus d'inscription :

Pour plus d'informations, notamment sur le programme de la compétition et pour vous inscrire, veuillez consulter le site :

<https://www.sfc-ftc.ca/competitions/national-championships/>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Vous DEVEZ vous inscrire en ligne AVANT le mercredi 15 juillet 2026 à 13 h 00 HNE

AUCUNE inscription sur place

Les inscriptions seront limitées à un maximum de quarante-huit (48) concurrents. La priorité sera accordée aux athlètes de citoyenneté canadienne.

Pour plus d'informations et pour obtenir une « lettre d'invitation », veuillez envoyer un courriel à la Fédération de tir du Canada à l'adresse members@sfc-ftc.ca.

Remarque : Le comité organisateur, en consultation avec les officiels de la compétition, se réserve le droit de modifier le programme et les épreuves s'il le juge nécessaire.

Annexes

Annexe A

RENONCIATION DU PARTICIPANT – ÂGE DE LA MAJORITÉ



Championnats nationaux canadiens

Épreuve de 2026 piège et Skeet

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Cette décharge doit être remplie par et est réservée à l'usage exclusif des participants et spectateurs qui ont atteint et/ou dépassé l'âge de la majorité. Elle doit être remplie et signée avant tout paiement et/ou inscription ou entrée dans les installations pour cet événement.

Je suis conscient que les Championnats nationaux canadiens de piège et de skeet 2026 (l'« événement ») comportent de nombreux risques, dangers et aléas inhérents, notamment, mais sans s'y limiter, l'utilisation et le maniement d'armes à feu, les blessures physiques liées au tir sportif, la négligence éventuelle de la part du directeur et des organisateurs de l'événement, du site accueillant l'événement, des officiels et des bénévoles de l'événement, des entraîneurs, des autres athlètes et des spectateurs.

En tant que participant ayant atteint et/ou dépassé l'âge de la majorité, j'accepte librement et assume pleinement tous ces risques, dangers et aléas, ainsi que la possibilité de blessures corporelles, de dommages matériels ou de pertes résultant de ces dangers, risques et aléas. En contrepartie de l'autorisation accordée par la Fédération de tir du Canada (FTC) de participer à cet événement en tant que manager, entraîneur, bénévole ou athlète, officiel ou spectateur, j'accepte par la présente de renoncer à mon droit d'intenter une action en justice comme suit :

1. Assumer et accepter tous les risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon déplacement vers et depuis celui-ci ;
2. Renoncer à toute réclamation que je pourrais avoir à l'encontre du directeur de la compétition ou des organisateurs, de la Fédération de tir du Canada, de l'Ontario Olympic Trapshooting Association (OOTA), du Toronto International Trap & Skeet Club Ltd. (TITSCL) et de leurs directeurs, dirigeants, employés, agents, bénévoles et représentants de chacune de ces organisations (les « Parties ») en rapport avec cet événement ;
3. Je dégage les Parties de toute responsabilité pour toute perte, tout dommage, toute blessure

ou toute dépense que moi-même ou mes proches pourrions subir ou encourir à la suite de ma participation à l'Événement, sur le lieu de l'Événement et/ou lors du trajet aller ou retour vers l'Événement, pour quelque raison que ce soit, y compris la négligence de la part des Parties ;
et

4. Dégager les Parties de toute responsabilité pour tout dommage matériel ou corporel subi par moi-même ou par un tiers à la suite de ma participation à l'Événement, sur le lieu de l'Événement et/ou lors du trajet vers ou depuis l'Événement.

Je me retirerai immédiatement de la participation à l'Événement et j'en informerai le responsable le plus proche si, à tout moment, je détecte un danger inhabituel ou une situation dangereuse, ou si je sens que mon état physique, émotionnel ou mental, ou celui de mes vêtements, de mon équipement ou de mon matériel, s'est détérioré au point de ne plus pouvoir participer à l'Événement en toute sécurité.

Je respecterai le code de conduite de la SFC pendant toute la durée de l'événement.

Consentement à la confidentialité

J'autorise les Parties à collecter, utiliser et divulguer mes informations personnelles aux fins suivantes et je consens à :

- communication d'événements, de programmes et d'informations par télécommunications, courrier postal, médias électroniques et/ou sociaux ;
- la publication des listes d'inscription et de compétition des participants, ainsi que des résultats de la compétition, dans des bulletins d'information, des communiqués de presse, des sites web ou des panneaux d'information sur l'événement ;
- l'utilisation de ma photographie, de mes enregistrements vidéo et audio et/ou de mes interviews sans attente de compensation financière ;
- la renonciation à toute inspection ou approbation des communications finales avant leur publication ;
- l'utilisation de ma date de naissance par les organisateurs et les responsables de l'événement afin de déterminer la tranche d'âge pour la participation à l'événement, si nécessaire ;
- aux organisateurs ou responsables de l'événement, pour la publication de mes coordonnées à des fins de communication liées à l'événement.

EN SIGNANT CE FORMULAIRE D'INSCRIPTION, JE RECONNAIS AVOIR LU ATTENTIVEMENT, COMPRIS ET ACCEPTÉ LA RENONCIATION COMPLÈTE ET DÉFINITIVE CI-DESSUS, AINSI QUE LE CONSENTEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ, ET JE SUIS CONSCIENT QU'EN APPROUVANT CE DOCUMENT, JE PEUX RENONCER À CERTAINS DROITS LÉGAUX. J'ACCEPTÉ CE DOCUMENT VOLONTAIREMENT ET SANS INCITATION.

REMARQUE : vous devez accepter ce document avant de participer à l'événement.

NOM : _____

SIGNATURE : _____

DATE : _____

RENONCIATION À LA PRISE EN CHARGE DES RISQUES
NON APPLICABLE AU QUÉBEC – RESTE DU CANADA UNIQUEMENT



Championnats nationaux canadiens

Épreuve de piège et de skeet 2026

RENONCIATION À LA PRISE EN CHARGE DES RISQUES

Cette renonciation est réservée aux participants mineurs et/ou aux spectateurs et doit être remplie et signée avant tout paiement et/ou inscription ou entrée dans les installations pour cet événement.

*Un « mineur » (ou « enfant » ou toute personne n'ayant pas atteint « l'âge de la majorité ») est légalement défini comme toute personne âgée de moins de 19 ans dans les provinces/territoires de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut et du Yukon. **Dans les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Saskatchewan, l'âge de la majorité est fixé à 18 ans. Cette décharge doit être signée par tout mineur, soit en fonction du lieu de résidence habituel du participant et/ou du spectateur qui signe ce formulaire, soit en fonction du lieu où se déroule l'événement.***

Je suis conscient que les **Championnats nationaux de la FTC** (l'« événement ») comportent de nombreux risques, dangers et aléas inhérents, notamment, mais sans s'y limiter, l'utilisation et le maniement d'armes à feu, les blessures physiques liées au tir sur cible en tant que sport, la négligence éventuelle de la part du directeur et des organisateurs de l'événement, du lieu d'accueil de l'événement, des officiels et des bénévoles de l'événement, des entraîneurs, des autres athlètes et des spectateurs.

En tant que participant mineur, j'accepte librement et assume pleinement les risques, dangers et aléas ainsi que la possibilité de blessures corporelles, de dommages matériels ou de pertes résultant de ces dangers, risques et aléas. En contrepartie de l'autorisation accordée par la Fédération de tir du Canada de participer à cet événement en tant que manager, entraîneur, bénévole ou athlète, officiel ou spectateur, je garantis et accepte ce qui suit :

1. Je reconnais tous les risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon déplacement vers et depuis le lieu de l'événement ;
2. J'assume et j'accepte tous ces risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon déplacement vers et depuis l'événement, ainsi que tous les autres risques que je pourrais

associer au directeur de la compétition ou aux organisateurs, à la Fédération de tir du Canada, à l'Ontario Olympic Trapshooting Association (OOTA), au Toronto International Trap & Skeet Club Ltd. (TITSCL), et ses administrateurs, dirigeants, employés, agents et représentants de chacune de ces organisations (les « Parties » supplémentaires) en relation avec cet événement ;

3. Je dégage les Parties de toute responsabilité et les indemnise pour toute perte, tout dommage, toute dépense, tout dommage matériel ou toute blessure corporelle subis par moi-même, mes proches ou un tiers à la suite de ma participation à l'Événement et/ou de mon déplacement vers et depuis celui-ci.

Je me retirerai immédiatement de la participation à l'événement et j'en informerai le responsable le plus proche si, à tout moment, je perçois un danger inhabituel ou une situation dangereuse, ou si je sens que ma condition physique, émotionnelle ou mentale, ou celle de mes vêtements, de mon équipement ou de mon matériel, s'est détériorée au point de ne plus pouvoir participer à l'événement en toute sécurité.

Consentement à la confidentialité

J'autorise les Parties à collecter, utiliser et divulguer mes informations personnelles aux fins suivantes et je consens à :

- communication d'événements, de programmes et d'informations par le biais des télécommunications, du courrier postal, des médias électroniques et/ou sociaux ;
- la publication des listes d'inscription et de compétition des participants, ainsi que des résultats de la compétition, dans des bulletins d'information, des communiqués de presse, des sites web ou des panneaux d'information sur l'événement ;
- l'utilisation de ma photographie, de mes enregistrements vidéo et audio et/ou de mes interviews sans attente de compensation financière ;
- la renonciation à toute inspection ou approbation des communications finales avant leur publication;
- l'utilisation de ma date de naissance par les organisateurs et les responsables de l'événement afin de déterminer la tranche d'âge pour la participation à l'événement, si nécessaire ;
- aux organisateurs ou responsables de l'événement, pour la publication de mes coordonnées à des fins de communication liées à l'événement.

JE RECONNAIS AVOIR LU ATTENTIVEMENT, COMPRIS ET ACCEPTÉ LA PRISE DE RISQUE ET LE CONSENTEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ CI-DESSUS, ET JE SUIS CONSCIENT QU'EN SIGNANT LA PRISE DE RISQUE ET LA RECONNAISSANCE CI-DESSUS, MOI-MÊME ET/OU MES PARENTS/TUTEURS POUVONS RENONCER À CERTAINS DROITS LÉGAUX. JE SIGNE CE DOCUMENT DE MON plein gré et sans contrainte.

Signature du participant : _____

Nom du participant : _____ (veuillez écrire lisiblement)

Numéro de téléphone du participant : _____

Date : _____

CONSENTEMENT ET DÉCHARGE PAR LE PARENT OU LE TUTEUR

Je suis/Nous sommes le(s) parent(s) ou tuteur(s) légal(aux) de _____.

JE/NOUS COMPRENONS PARFAITEMENT qu'il/elle n'a pas atteint l'âge de la majorité et que les sports de tir à la cible peuvent comporter des risques de blessures corporelles et/ou de dommages matériels , et sachant qu'il/elle signe ce document pour participer ou assister à l'événement, je/nous donne par la présente mon/notre consentement officiel à sa/leur participation à cet événement ;

ET EN CONSIDÉRATION du fait que mon enfant mineur se voit accorder cet accès et est ainsi autorisé à participer à cet événement, pour nous-mêmes, nos héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs déchargeons et libérons à jamais la Fédération canadienne de tir et toutes les autres parties, ainsi que toutes les personnes ayant la gestion ou le contrôle de cet événement, de toute action, cause d'action, réclamation et demande de quelque nature que ce soit découlant de toute blessure subie par le mineur nommé dans le présent document ou de tout dommage causé à ses biens ou aux nôtres dans le cas où l'une ou l'autre de ces situations surviendrait à la suite de sa participation à cet événement.

JE/NOUS COMPRENONS ÉGALEMENT PARFAITEMENT ET ACCEPTONS les dispositions des clauses de CONSENTEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ contenues dans le présent document.

EN FOI DE QUOI, nous avons apposé nos signatures ci-dessous :

_____ ce _____ jour de _____ août _____

SIGNÉ ET REMIS :

Parent/tuteur : _____

Parent/Tuteur :

Annexe C



Formulaire de consentement et d'autorisation relative aux médias

Lors des Championnats nationaux canadiens, des photos et des vidéos peuvent être prises. La présente décharge autorise la Fédération canadienne de tir (FCT) à vous inclure dans lesdites photos et vidéos.

Sans attendre de compensation ou autre rémunération, maintenant ou à l'avenir, je donne par la présente mon consentement à la FSC, à ses affiliés et à ses agents, pour utiliser mon image et ma ressemblance et/ou toute déclaration que j'ai faite lors d'une interview dans ses publications, publicités ou autres activités médiatiques (y compris sur Internet). Ce consentement comprend, sans s'y limiter :

- (a) Autorisation d'interviewer, de filmer, de photographier, d'enregistrer ou de reproduire de toute autre manière une vidéo de moi et/ou d'enregistrer ma voix ;
- (b) Autorisation d'utiliser mon nom ; et
- (c) Autorisation d'utiliser des citations tirées de l'entretien (ou des extraits de ces citations), le film, les photographies, les enregistrements ou les reproductions de moi-même et/ou l'enregistrement de ma voix, en tout ou en partie, dans ses publications, dans les journaux, magazines et autres médias imprimés, à la télévision, à la radio et dans les médias électroniques (y compris Internet), dans les médias théâtraux et/ou dans des envois postaux à des fins éducatives et de sensibilisation.

Ce consentement est donné à perpétuité et ne nécessite pas mon accord préalable.

Si la personne participant aux Championnats nationaux canadiens est un enfant mineur, le parent ou tuteur légal soussigné de l'enfant mineur susmentionné consent et donne son autorisation au nom dudit enfant mineur.

En cliquant électroniquement pour accepter ce formulaire d'inscription, je reconnais avoir lu attentivement, compris et accepté les conditions générales du formulaire de consentement et d'autorisation médiatique décrit ci-dessus. Je suis conscient qu'en approuvant ce document, je peux renoncer à certains droits légaux. J'accepte ce document volontairement et sans incitation.

Fédération canadienne de tir

c/o RA Centre House of Sport, 2451 Riverside Drive, Ottawa ON K1H 7X7

Courriel : admin@sfc-ftc.ca